



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
28 MARS 2022

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue le lundi 28 mars 2022 à 15 h 00 exceptionnellement à huis clos et par visioconférence en raison de la pandémie de la COVID-19 et tel que permis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, président et à laquelle ont assisté :

M. Eugène Jolicoeur, vice-président
M. Daniel Aucoin, membre
Mme Lise Gagnon, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing. coordonnateur génie et technologies RAIM
M. Daniel Paquette, directeur des opérations RAIM

RÉSOLUTION NO : E22-03-2022
(Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E23-03-2022
(Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 février 2022;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de soumission RAETM-2022-001 – Vidange des boues 2022;
6. Adoption de soumission RAETM-2022-003 – Entretien et tonte de la pelouse;
7. Affaires nouvelles;
8. Correspondance :
 - Ville de Mascouche – Résolution 220307-07 – Modification de la résolution 210621-12 concernant l'augmentation de la capacité des postes de pompage Blériot II et Angora;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E24-03-2022
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 février 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 février 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E25-03-2022
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 163 120,39 \$ et de 3 586,83 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 9 306,48 \$ et 111 384,32 \$ préparées le 22 mars 2022 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E26-03-2022
(Adoption de soumission RAETM-2022-001 – Vidange des boues 2022)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a procédé à un appel d'offres public pour la vidange des boues 2022 (RAETM-2022-001);

ATTENDU QUE l'avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 12 janvier 2022;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 22 février 2022, à savoir;

	Prix unitaire (taxes en sus)	
GFL environnemental inc.	595,24 \$ / TMS	
Sanexen services environnementaux inc.	733,138 \$ / TMS	
Excent Environnement inc.	806,00 \$ / TMS	* Non conforme

ATTENDU QUE la soumission de l'entreprise GFL environnemental inc. s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport préparé le 23 février 2022 par M. Frédéric Ebacher, ing., chargé de projets de la firme EnviroServices inc.;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU également le rapport daté du 24 février 2022 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est de 575,00 \$ / TMS pour un budget total de 750 000 \$ (taxes en sus);

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise GFL environnemental inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 28 mars 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu d'attribuer le contrat à l'entreprise GFL environnemental inc.;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire au montant de 1 000 000 \$ a été adopté pour l'exercice financier 2020 par la résolution 110-11-2020 afin de comptabiliser une provision financière pour la disposition des boues accumulées;

ATTENDU qu'un solde résiduel au montant de 160 439,23 \$ de ladite provision subsiste suite à la vidange des boues effectuées en 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de l'entreprise GFL environnemental inc. pour la vidange des boues de la station d'épuration pour un montant de 595,24 \$ / TMS pour un total de 750 000,00 \$ (taxes en sus).

QUE la dépense soit financée en premier lieu par le solde résiduel de la provision financière au montant de 160 439,23 \$, et la balance du contrat, par la réserve financière pour la vidange des boues.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E27-03-2022

(Adoption de soumission RAETM-2022-003 – Entretien et tonte de la pelouse)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a demandé des soumissions par voie d'invitation écrite auprès de six (6) entreprises pour l'entretien et tonte de la pelouse (RAETM-2022-003);

ATTENDU QUE la durée du contrat est d'un an à compter de la date de la résolution du conseil d'administration de la RAETM et renouvelable pour deux périodes additionnelles;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 15 mars 2022, à savoir;

	Prix (t.t.c.)
Déneigement Desjardins Lincourt inc.	14 584,33 \$ Erreur de calcul 14 521,34 \$
Belle Verdure (1996) inc.	18 325,00 \$
9113-7752 Québec inc. (Inter-Pavé)	19 177,00 \$
9359-6716 Québec inc. (Prestige pelouse et fleurs)	19 312,25 \$
Vert Tout Court inc.	22 720,21 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QU'une erreur de calcul a été corrigée pour la soumission de Dénéigement Desjardins Lincourt inc. et que cela n'a pas d'incidence sur le rang des soumissionnaires;

ATTENDU QUE la soumission de l'entreprise Dénéigement Desjardins Lincourt inc. s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 23 mars 2022 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est de 19 430,78 \$ (t.t.c.);

ATTENDU la recommandation de M. Louis-Philippe Buist, ing. coordonnateur génie et technologies à la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM);

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise Dénéigement Desjardins Lincourt inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 28 mars 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu d'attribuer le contrat à l'entreprise Dénéigement Desjardins Lincourt inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de Dénéigement Desjardins Lincourt inc. pour les services d'entretien et tonte de la pelouse, au montant de 12 630,00 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E28-03-2022
(Correspondance)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE la correspondance mentionnée à l'ordre du jour soit acceptée tel que présentée.

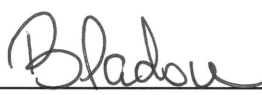
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E29-03-2022
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Président



Secrétaire-trésorière